



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets 12 juin 2018

22 personnes présentes, 8 personnes excusées

1-Vie du Collectif :

Organisation suite à l'AG :

La première réunion du nouveau groupe de coordination a discuté les points suivants :

- les moyens à mettre en œuvre pour partager l'information au sein du groupe, en particulier du fait de la création de groupes départementaux : accès de chacun aux mails du Collectif, mise en place d'un espace informatique pour travailler en commun sur des documents, création d'un agenda commun...
- répartition des responsabilités entre nous :
 - président : *Michel*
 - supervision administration et comptabilité : *Henri*, avec l'appui de *Marie Jeanne*
 - coordination soutien aux victimes : *Michel et Christian*
 - riverains : *Henri* aura un rôle de conseil et d'appui auprès des référents des différents départements
 - groupes départementaux : *Annick et Nathalie* (56), *René* (22), *Anne* (44 et 49)
 - création d'un réseau d'experts (médical...): *Christian*
 - relations avec le milieu agricole : *Marie France*
- structuration des groupes départementaux :
 - Chacun va suivre son cheminement propre selon les priorités de chacun et le temps dont il dispose.
 - Chacun va disposer de moyens qui lui seront propres : tracts, brochures, banderole...
 - Chacun va prendre en charge les dossiers (victimes, riverains), les actions (ciné-débat, stand sur des salons ou foires) de son département, avec le soutien du coordinateur.
- Confidentialité des dossiers des victimes :
 - Henri* a préparé une note.
 - Un groupe de travail est constitué : *Henri, Jean Marc, Gilles, Daniel, Denis*
- supervision des manifestations diverses et événements : *Alain*
- élargir notre réseau de partenariat : utiliser les données du Journal Officiel
- veille sur les articles de presse concernant les dossiers que nous suivons et sur le Collectif, suivi page Facebook du Collectif : *Daniel, Nathalie*
- prise en charge des frais liés aux activités au service du Collectif :
 - de nouvelles dispositions existent depuis le début 2018 : désormais les personnes qui ne paient pas d'impôts pourront avoir droit à un crédit d'impôt qui leur sera versé sous forme de chèque.

Renouvellement des adhésions 2018 :

La possibilité d'adhérer sur internet via le site Helloasso, vient d'être mise en place.

Groupe santé

Il va se réunir pour réfléchir à de nouvelles propositions.

Interpeller nos députés suite au vote sur le glyphosate :

Suite au refus scandaleux d'une majorité de députés d'inscrire dans la loi l'interdiction du glyphosate, nous proposons à chacun de demander à rencontrer le député de sa circonscription.

Deux demandes ont déjà été envoyées : François ANDRE et Laurence MAILLART MEHAIGNERIE.

Modèle de lettre à disposition sur demande.

2-Soutien aux victimes des pesticides :

- 15 nouveaux contacts depuis le début 2018
- 1 paysan du 35 reconnu en maladie professionnelle pour un lymphome non hodgkinien
- accompagnement d'une victime à la MSA 49

Suites de la réunion avec les MSA bretonnes le 18 avril 2018 à St Brieuc :

Le 4 juin, nous avons reçu la réponse des MSA à nos demandes.

Les points positifs sont qu'un compte-rendu a été fait, reprenant bien nos demandes et que le principe d'une réunion annuelle est confirmé.

Mais les réponses à nos demandes sont soit inexistantes, soit pas à la hauteur :

- à la quinzaine de situations concrètes exposées, la réponse est exécutée en quelques lignes et non détaillée pour chaque personne
- absence d'information par la MSA du droit à être reconnu en maladie professionnelle : *pas de réponse*
- nécessité de personnel MSA dédié pour accompagner individuellement les personnes qui font la demande de reconnaissance : *pas de réponse*
- désignation de 2 référents (médical et administratif) par MSA, qui seraient nos interlocuteurs dans le suivi du dossier des gens qui nous contactent : *la MSA se contente de nous communiquer 2 adresses mails, ce en quoi elle ne respecte pas la promesse du président national.*

Nous allons répondre à ces courriers et prendre d'autres initiatives.

Dans le quotidien des dossiers des victimes, nous constatons une désorganisation des services MSA liée « à la mutualisation de proximité » : pour réduire leurs coûts et leurs effectifs, les caisses MSA mutualisent leurs activités ; ce qui veut dire transferts des dossiers dans d'autres départements, donc éloignement ; suppression des référents nominatifs et impossibilité de joindre le responsable du dossier ; plate-forme téléphonique qui fait barrage ; personnels en formation accélérée et pas forcément compétents ; surcharge et stress du personnel...

<http://www.agrapresse.fr/mutualisation-des-caisses-la-msa-respecte-son-planning-art437938-2494.html>

Au final, ce sont les victimes, et plus largement les adhérents de la MSA qui paient les conséquences de cette politique de réduction des coûts, qui sert bien ceux qui veulent ne pas voir augmenter le nombre de demandes de reconnaissance en maladie professionnelle et continuer d'utiliser tranquillement les pesticides.

Les chiffres communiqués par la MSA confirment bien cette sous-déclaration des maladies professionnelles en Bretagne :

Portes de Bretagne (35 et 56) :

- parkinson : 16 demandes dont 11 accord
- lymphômes : 6 demandes acceptées

Armorique (22 et 29) :

- parkinson : 17 demandes dont 16 accords
- lymphômes : 13 demandes dont 10 accords

Mission européenne sur les pesticides en Bretagne :

Suite à nos démarches depuis 2016 avec Solidaires, la Commission des pétitions à Bruxelles a demandé à l'unanimité de ses membres, que la Commission européenne ordonne une mission d'audit en France et en particulier en Bretagne ; cette mission est en charge d'évaluer la mise en œuvre, par l'Etat français, des prescriptions de la directive 2009/128 du 21 octobre 2009 instaurant un cadre communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Afin de l'annoncer, nous avons organisé le **14 mai** une conférence de presse à Brest avec **Eva JOLY**

<http://www.letelegramme.fr/bretagne/pesticides-la-commission-europeenne-va-enqueter-en-bretagne-14-05-2018-11958529.php>

le **16 mai** : le préfet du Finistère reconnaît dans un communiqué que 1659 tonnes de maïs traité à la phosphine ont été détruits en 2017 ; le reste des 25600 tonnes sont allés dans l'alimentation animale.

<http://www.letelegramme.fr/bretagne/cargaison-de-mais-traite-a-la-phosphine-les-precisions-du-prefet-15-05-2018-11959842.php>

le **6 juin** : 6 personnes du Collectif et de Solidaires rencontrent à Rennes, la mission d'audit.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/pesticides-audit-bretagne-service-commission-europeenne-1490001.html>

<https://www.la-croix.com/Journal/Bruxelles-enquete-lusage-pesticides-France-2018-06-08-1100945353>

La mission d'audit rendra ses conclusions fin 2018.

En parallèle, le **Conseil Régional de Bretagne** jouant un rôle important dans la politique agricole bretonne et gérant les ports bretons (qui importent entre autres du maïs à la phosphine), nous avons demandé à consulter les rapports de la commission permanente afin de les analyser.

Triskalia :

Le **14 juin au TASS de ST BRIEUC**, Me LAFFORGUE a plaidé la « *faute inexcusable* » de Triskalia concernant Gwenael LE GOFFIC qui a mis fin à ses jours en mars 2014.

Membres du Collectif, de Solidaires, des Faucheurs Volontaires, nous étions plus d'une cinquantaine venus soutenir Edith, son épouse.

Le jugement sera rendu le **27 septembre**.

<https://www.facebook.com/victimepesticide.ouest/photos/pcb.2044041845916582/2044040735916693/?type=3&theater>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/saint-brieuc/y-t-il-eu-faute-inexcusable-nutrea-triskalia-mort-gwenael-goffic-1494987.html>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/plouisy-22200/saint-brieuc-le-deces-de-gwenael-le-goffic-chez-nutrea-triskalia-devant-le-tribunal-5823343>

Algues vertes :

Le **14 juin**, le TASS de St Brieuc a reconnu que la mort de Thierry MORFOISSE en juillet 2009 en transportant des marées vertes pourries fortement chargées en hydrogène sulfuré, est un **accident de travail**.

C'est une grande victoire pour ses parents, pour Me LAFFORGUE qui l'a défendu, pour les associations *Halte Aux Marées Vertes* et *Sauvegarde du Trégor* qui les soutiennent depuis 9 ans.

C'est une défaite pour tous les responsables politiques et économiques qui ont tenté d'imposer une omerta et de disculper l'agriculture productiviste.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/algues-vertes-le-deces-de-thierry-morfoisse-reconnu-comme-accident-du-travail-5823013>

Soutien aux apiculteurs :

Les apiculteurs bretons manifestent contre la perte de leurs colonies d'abeilles, due à l'utilisation de néocotinoïdes par l'agriculture conventionnelle.

Nous étions présents pour les soutenir le 4 mai devant la chambre régionale d'agriculture et le 4 juin devant la Préfecture de Rennes.

<https://www.youtube.com/watch?v=78X4c00nVjM&feature=share>

Les enfants de l'école publique de CAMORS (56) ont écrit et mis en scène une belle chanson en soutien aux abeilles :

<https://youtu.be/Bn-7CXvcH3E>

Opération avortée « Planète positive » de Triskalia

Pour repeindre son image en vert, Triskalia a imaginé d'inviter le 14 juin les enfants des écoles publiques et privées à « *découvrir l'agriculture bretonne et ses évolutions dans le sens de l'agro-écologie* » au travers d'animations : mini-ferme porcine, poussinerie... et, cerise sur le gâteau, la vie des abeilles présentée par un technicien de chez Bayer, la société tueuse d'abeilles !!!

Devant la mobilisation des parents d'élèves, des associations, l'inspecteur d'académie a retiré la participation des écoles et la journée a été annulée.

<http://www.radiobreizh.bzh/fr/episode.php?epid=29290>

<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/agroecologie-une-polemique-prive-500-enfants-de-visite-ala-ferme-1,3,3318006833.html>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/l-entreprise-triskalia-au-coeur-d-une-polemique-a-propos-d-une-sortie-scolaire-annulee-1527180121>

3-Protection des riverains :

Actions locales :

- 14 mai : présentation de notre démarche RIVERAINS à Nouvoitou (35)
- 23 mai : rencontre entre des élus, agriculteurs et membres du Collectif à Thorigné-Fouillard (35)

Nous sommes de plus en plus sollicités par des riverains en colère et démunis face aux épandages autour de leur maison (Finistère, Morbihan, Sarthe).

Plan d'action pour une agriculture moins dépendante des pesticides

Au niveau du Collectif, nous partageons les analyses et prises de position de Générations Futures, en particulier par rapport au plan d'action pesticides du gouvernement.

Mais nous souhaitons non seulement relayer celles-ci, mais y être associés.

Le 11 mai, le groupe de coordination a organisé une réunion téléphonique avec F. VEILLERETTE et N. LAUVERJAT pour échanger sur ces sujets.

Analyse d'urine / glyphosate :

Suite aux procès des Faucheurs volontaires en Bretagne, en Ariège, dans le Bordelais, des initiatives sont prises actuellement pour multiplier le nombre de ces analyses d'urine montrant la présence de glyphosate dans nos urines.

Nous relaierons cette information.

4- Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 2 mai :

- 5 mai : à l'invitation de **France Parkinson**, projection de « *la mort est dans le pré* », suivie du témoignage de Jean Claude et Francis et d'un débat ; nouveaux contacts avec des malades agriculteurs.
60 personnes
- 17 mai : organisée par le groupe Santé du Collectif, conférence du Dr LE TEXIER de St Malo à la MCE à Rennes : « *maladies chroniques et micro-nutrition* », suivie d'un débat auquel a aussi participé Françoise SAUVAGET.
60 personnes
- 19 mai : **banquet contre Monsanto** à Rennes et Lorient, avec prises de paroles de membres du Collectif
- 29 mai : interview sur PLUM FM (Sérent – 56) de Y. RAYSSIGUIER et F. SOURDRIL :
<http://www.plumfm.net/l-heure-du-rencard>
- 5 juin : projection du film « un autre chemin » à Guémene-Penfao ; ce film présente le parcours de Noël et Heibke ROZE, membres du Collectif ; film réalisé par JC COGREL et Michel PARFAIT.

Prochaine réunion du Collectif :

Mercredi 5 septembre 2018 à 20h00
Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor
BETTON (35)